

**RECUEIL DE
BONNES PRATIQUES
A L'USAGE
DES ASSOCIATIONS
POUR
RECRUTER ET FIDELISER**

SOMMAIRE

Introduction

I Services rendus par l'association

II Rôle des femmes ingénieurs

III Relations avec l'école et les élèves-ingénieurs

IV Relais :

- IV.1 Les Délégués de promotion

- IV.2 Le Parrainage

- IV.3 Les groupes professionnels

- IV.4 Le réseau d'anciens élèves dans les entreprises

- IV.5 Actions régionales

V Organisation de l'appel de cotisation

VI Aide apportée par Internet

Annexe I Structure d'un site Internet

Annexe II Composition du groupe du travail

Annexe III Argumentaire

INTRODUCTION

La bonne santé, voire la survie, d'une association dépend, à l'évidence, du nombre de ses adhérents. Pour les associations d'anciens élèves des écoles d'ingénieurs les chiffres sont toujours inquiétants : alors que l'on constate une augmentation importante du nombre d'ingénieurs diplômés, dont le flux annuel est passé de 17 100 en 1990 à plus de 25 000 en 2000, le nombre des adhérents aux associations stagne ou a tendance à diminuer. Actuellement, toutes associations confondues, le pourcentage d'adhérents cotisants se situe aux environs de 22%.

Le CNISF ayant la possibilité de rassembler ses membres pour mettre en commun les expériences des uns et des autres conduit, dans le cadre d'un groupe de travail composé de membres d'associations de divers types, une réflexion sur les différents aspects du recrutement et de la fidélisation. Il propose en particulier de faire connaître à ses adhérents qui en auraient besoin les pratiques qui ont réussi chez d'autres.

L'inventaire est riche et il est possible de proposer un large éventail d'outils. Cependant, pour bien aboutir, cette démarche doit être sous-tendue par une réflexion de fond concernant la finalité de la vie associative. Il convient, avant de se lancer dans une politique active de recherche de nouveaux membres, de se poser la question "Une association, pour quoi faire?". Il faut se positionner entre "l'amicale", le "culturel" et ce qu'on pourrait appeler "l'accompagnement professionnel de l'ingénieur", dont la nécessité se fait d'avantage sentir dans les périodes économiques difficiles.

Le groupe de travail avait diffusé ses premières analyses et recommandations en 1999. Après avoir rencontré un nombre, sans doute trop faible, d'associations, il a paru intéressant d'enrichir certains chapitres et d'en simplifier d'autres. Dans chaque chapitre on trouvera une **présentation de la situation** (expérience d'une ou plusieurs associations), et une série de **recommandations**. L'ambition de cette édition est également de rappeler que le travail continue, et qu'il serait au profit de tous que les contacts s'accroissent. En particulier, il serait intéressant de connaître les réussites ou les difficultés rencontrées au cours de la mise en place de tel ou tel outil afin que la prochaine édition soit encore plus utile.

I Services rendus par l'Association

Présentation de la situation

L'entraide

La tradition des associations est fondée sur la camaraderie et l'entraide, ce sont des précieuses qualités qu'il faut savoir entretenir et enrichir. La forme la plus concrète est l'aide aux camarades en difficulté qui peut consister en des prêts d'honneur, en des bourses d'étude ou des dons.

Le réseau

Pour un ingénieur une incitation à faire partie de l'association peut être l'intérêt qu'il y voit, sur un plan professionnel, en s'appuyant sur le réseau que constituent les autres membres de l'association (tant sur le plan national qu'international) et les organisations nationales telles que le CNISF, par exemple du fait de son inscription dans le Répertoire des Ingénieurs.

L'annuaire

Toutes les associations savent la force que représente l'annuaire (malheureusement certains membres ont tendance à réduire les services rendus au seul annuaire). Il faut savoir exploiter cette situation en privilégiant par tous les moyens la qualité de cet annuaire qui peut être améliorée par une bonne gestion des annonceurs publicitaires.

Il serait sans doute intéressant de faire l'inventaire des éditeurs et des publicitaires et de voir dans quelle mesure une mise en commun d'une partie des moyens pourrait rendre service à certaines associations.

Une réflexion sur le positionnement de l'annuaire papier par rapport à Internet devient de plus en plus nécessaire.

L'aide à l'emploi

Ce service est considéré comme fondamental par toutes les associations. On peut penser que cela restera toujours vrai car les problèmes que les ingénieurs vont rencontrer dans la gestion de leur carrière risquent de s'amplifier soit du fait de la conjoncture économiques, soit par l'influence des concentrations et de la mondialisation. Ce service a donc vocation à devenir de plus en plus important et il devra mettre en œuvre ce que l'on peut appeler "l'accompagnement professionnel" de l'ingénieur. Une réflexion reste à mener sur ce thème pour analyser concrètement ce qu'une association doit se préparer à faire.

Les outils de communication

Les revues et bulletins. La même analyse que celle qui a été développée pour l'annuaire pourrait être faite. Les documents écrits deviennent de plus en plus concurrencés par les autres moyens de communication. Il faut donc se poser la question : "Toute l'énergie dépensée pour fabriquer une revue est-elle bien justifiée?"

Internet : Voir le chapitre correspondant.

Les médias : Presse écrite, radios, télévision : peuvent être utilisés, avec précaution.

Recommandations

Améliorer sans cesse la qualité des services de base

En particulier, il faut

- Entretenir l'esprit de camaraderie et d'entraide.
- Veiller à la qualité de l'annuaire.
- Transformer le service emploi en outil professionnel.
- Investir dans les bons supports de communication.

Bien organiser l'accueil à l'association

L'accueil mérite une attention particulière : c'est le premier service que toute association doit s'attacher à favoriser et à privilégier. Une association ne peut pas être virtuelle, lorsqu'un membre a besoin de contacter son association, il doit pouvoir le faire en temps réel. La crédibilité de l'association repose en grande partie sur la façon dont cet accueil a été organisé. Les moyens pour mettre en place cet accueil sont très variés et dépendent de la taille et des moyens de l'association. Ils vont de l'hôtesse capable d'orienter le demandeur vers la personne concernée jusqu'au répondeur téléphonique en passant par le site Internet, le courrier électronique, etc.

Mettre en place une politique de recrutement de militants

Le bon fonctionnement d'une association est l'affaire de tous, les adhérents peuvent demander que l'association soit à leur service mais en gardant présent à l'esprit que l'association c'est aussi eux-mêmes et que, s'ils peuvent demander des services, ils ont en retour des devoirs à l'égard de leur association. Une association ne fonctionne que si un nombre significatif de membres accepte de donner bénévolement de leur temps pour l'association. Le recrutement de ce que l'on pourrait appeler "**les militants**" n'est pas une tâche facile. Il faut en être conscient et, probablement mener des actions spécifiques pour réussir.

Prévoir des structures de taille suffisante

L'animation d'une structure (commission, bureau, groupe régional, groupe professionnel, réseau d'anciens, etc.) doit réunir un nombre minimum de membres (de l'ordre de cinq) pour éviter l'usure prématurée des militants et, ainsi, assurer la pérennité de celle-ci.

II Rôle des femmes ingénieurs

Présentation de la situation

La "problématique" des femmes ingénieurs est la même que celle des femmes cadres en général. On remarque encore à l'heure actuelle dans le milieu professionnel, et ce malgré un nombre de plus en plus élevé de femmes, des disparités énormes entre hommes et femmes au niveau de l'évolution des carrières et des salaires.

Le groupe de travail, et en particulier sa composante féminine (que les chiffres ci-dessous montrent à l'évidence insuffisante), a estimé nécessaire de faire prendre conscience aux Associations, comme aux employeurs, que le rôle des femmes ingénieurs a lui aussi évolué et que, paradoxalement, les femmes ingénieurs souhaitent ne plus faire l'objet d'un cas particulier.

Représentativité de la population féminine

Quelques chiffres illustrent la place occupée par les femmes dans la communauté des ingénieurs : en 1998, 13 % des ingénieurs et 25% des jeunes diplômés étaient des femmes.

Le cas de l'Association "Les Ingénieurs de l'AGRO" est remarquable, puisqu'en 1999 22% des ingénieurs Agro et 55% des étudiants sont des femmes. On note qu'elles représentent aujourd'hui 22% des membres cotisants de cette Association.

Comment intégrer les femmes ingénieurs ?

Certes, la Femme a des spécificités physiques et un rôle dans la société (dans la famille en particulier) qui lui sont propres. Cependant, les femmes qui deviennent ingénieurs ont fait le choix de cette formation et de ce métier et, à ce titre, entendent ne pas subir de distinction particulière.

Les Associations doivent donc chercher à faire travailler hommes et femmes sur des projets identiques et ne pas cantonner les femmes à des rôles humanitaires et sociaux. On remarque d'ailleurs, dans les milieux professionnels et associatifs, une meilleure ambiance de travail dans les équipes mixtes et une attitude plus modérée de la part de chacun.

Le rôle des femmes ingénieurs doit donc tendre vers la même implication et les mêmes responsabilités que celui des hommes ingénieurs.

Il est certain que cela demande une grande volonté d'ouverture dans l'esprit de certains dirigeants d'Associations, pour réussir à gommer les a priori ancestraux sur le rôle de la Femme.

Recommandations

Pour intégrer parfaitement les femmes dans le monde des ingénieurs, on ne peut que :

- Inciter les employeurs à ne plus faire de distinction entre hommes et femmes à chaque étape de la carrière professionnelle, mais surtout à l'embauche,

- Inciter les employeurs à mettre en place des équipes mixtes,

- Accentuer la promotion des formations scientifiques et techniques, en particulier la formation Ingénieur, auprès des lycéennes et étudiantes, afin d'établir un équilibre au sein de la population des ingénieurs.

Les associations d'anciens élèves doivent anticiper cette intégration parfaite des femmes dans le monde des ingénieurs. Il convient donc de porter une attention particulière si le nombre d'adhérentes est anormalement faible, et faire intervenir les différents réseaux (délégués de promotion, d'entreprises, etc.) pour tenter d'y remédier. Il sera fructueux que l'exemple vienne des bureaux, comités et toutes structures de fonctionnement de l'association où la représentation des femmes ingénieurs doit être adéquate et où elles doivent évidemment avoir les mêmes responsabilités que leurs collègues masculins.

III Relations avec l'école et les élèves ingénieurs

Présentation de la situation

Il semble y avoir une grande similitude des rapports existants entre les associations d'ingénieurs, les écoles et les élèves.

Les différences qui apparaissent dans le type des relations et le degré d'implication des partenaires sont, le plus souvent liés aux statuts des écoles et à la reconnaissance de l'association par le directeur de l'école. Il faut en effet distinguer :

- Les établissements publics

Etablissements publics à caractère administratif (EPCA),

Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCSCP),

Pour chacun d'entre eux les articles des lois d'orientation de l'enseignement supérieur auxquels ils sont soumis définissent le degré de liberté du directeur de l'école vis-à-vis de sa hiérarchie qui peut être soit le Ministère de l'Education Nationale, soit un ministère technique, Défense, Industrie, Agriculture.

- Les institutions privées y compris les écoles consulaires (financées par les Chambres de Commerce)

ESME, ESTP, écoles de la FESIC (ICAM, ECAM, HEI, ISEN, etc.)

ESIM, ESIEE, etc.

(La proportion écoles publiques , écoles privées et consulaires est de 75%, 25%)

De ces statuts dépendent, de façon formelle, le type de relation du directeur de l'école avec le président de l'association. Ainsi, pour les établissements publics, la loi ne prévoit pas de place pour l'association au sein des différents conseils de l'école (Conseils de discipline d'administration, ou de perfectionnement). Ce sera donc à l'association de faire pression sur le directeur de l'école pour que l'association soit représentée au sein de ces conseils.

Recommandations

Pour les relations associations – écoles

- Développer le concept du partenariat école-association, l'association doit tout faire pour se faire accepter comme un vrai partenaire et non pas comme un simple faire valoir, l'argument du "service après vente" peut être utilisé en insistant sur les facilités offertes par les anciens élèves dans les entreprises. Autre argument : association = espace de neutralité, l'association peut transmettre des messages que l'école ne peut pas diffuser.

- Mettre tout en œuvre pour que l'association soit représentée dans les différents conseils de l'école (Conseil d'administration, de perfectionnement, de discipline etc...).

- Assurer une permanence au sein de l'école, même si le siège de l'association est en dehors de l'école, ce qui permet notamment la multiplication des rencontres informelles et le partage éventuel de services ou de personnels (administration, site Internet, reprographie, secrétariat...).
- Participer aux entretiens de recrutement des élèves.
- Participer avec l'école à des manifestations de prestige : salons, expositions, conférences, cérémonies de remise des diplômes.
- Partager avec l'école les aides notamment financières apportées :
 - aux élèves en difficulté,
 - aux activités culturelles, sportives, festives de l'association des élèves.
- Collaborer avec l'école à la rédaction de la revue périodique.
- Ouvrir à l'école quelques pages de l'annuaire de l'association.
- Intervenir auprès d'ingénieurs pour l'obtention de la taxe d'apprentissage.
- Cofinancer les projets communs.

Pour les relations associations – élèves ingénieurs

- Occuper des locaux situés dans l'école, l'impact de proximité est au moins aussi important pour les relations association - élèves que pour les rapports association - école
- Inviter les représentants des élèves à participer à certaines instances de l'association : Conseil d'Administration, Assemblée Générale...
- Faire connaître l'association aux élèves par :
 - l'accueil des élèves à leur entrée à l'école
 - la présentation de l'association, au moins en dernière année
- Financer ou subventionner, éventuellement avec l'école :
 - l'association des élèves,
 - les prix de fin d'année,
 - les manifestations et activités culturelles, sportives...,
 - les prêts ou bourses aux élèves en difficulté pendant leurs études d'ingénieurs ou pour leur permettre de poursuivre au delà du diplôme d'ingénieur.
- Organiser le parrainage des élèves par les ingénieurs.
- Rechercher des stages.
- Aider à la préparation des élèves au métier d'ingénieur par :
 - la rencontre avec des ingénieurs en activité (pots, discussions..),
 - la présentation d'entreprises (forum, exposés, mise à disposition de documentation sur les entreprises...).
- Mettre à disposition des outils : fax, PC et imprimante, Internet...,
- Faire participer les élèves à la rédaction de la revue périodique,
- Participer à la cérémonie de remise des diplômes,
- Faciliter l'entrée des élèves de dernière année dans la vie active par :
 - l'aide à la rédaction des CV,
 - la diffusion des CV,
 - l'initiation aux entretiens d'embauche,
 - l'accès aux offres d'emploi (bulletin d'offres, offres détaillées, Internet...).

IV Les Relais

IV.1 Les Délégués de Promotion

Présentation de la situation

L'analyse faite par certaines associations leur a montré qu' une association d'anciens élèves n'est pas une somme d'éléments presque semblables, mais un agrégat de promotions dont le degré de vie associative est très varié. On constate en général que les promotions les plus vivantes le sont du fait du dévouement d'un ou plusieurs membres de ces promotions. On peut donc imaginer qu' il est possible d'entretenir la vitalité de chaque promotion au fil des ans par l'action d'un ou plusieurs animateurs dont le rôle serait de maintenir ou de recréer, au sein de leur promotion, et si possible dès la sortie de l'Ecole, les liens de camaraderie qui s'y sont noués. Ces animateurs sont les délégués de promotions qui constituent l'un des moteurs de l'association. Ce rôle est très important car on remarque souvent qu'une association est constituée d'un noyau actif, le bureau ou le comité, et d'un vaste ensemble de membres entre lesquels le courant ne passe pas.

L'Association des Anciens Elèves Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris (ENSCP) a mis en place et anime un réseau de délégués de promotion dont le résultat a été particulièrement spectaculaire. L'examen fait par le camarade qui a lancé et fait vivre ce réseau lui a permis, avec plusieurs années de recul, de proposer un vaste ensemble de recommandations qui pourraient être très utiles aux associations dont la structure en permettrait l'application. Dans certains cas cela peut être difficile lorsque la notion de promotion est affaiblie du fait d'un morcellement entre un grand nombre de spécialités et il faudra alors recourir par exemple à des délégués d'entreprise ou à des groupes professionnels.

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures a également développé un tel réseau et dote les délégués de promotion d'un outil efficace : "La Mallette du Délégué" extrêmement riche en conseils pour bien accomplir ce bénévolat.

Recommandations

Création et élection de délégués de promotions:

Selon les statuts de l'association il peut être nécessaire de créer cette fonction par décision à l'Assemblée Générale. Il convient ensuite de constituer rapidement un noyau dur de quelques délégués avec vocation de montrer l'exemple. Pour les promotions sortantes l'élection doit se faire le plus tôt possible, c'est-à-dire de préférence au moment de la sortie de l'école, par exemple le jour de la remise des diplômes (et cela d'autant mieux si cette cérémonie est organisée conjointement par

l'école et l'association). Pour les promotions plus anciennes, il est important que la nomination des délégués garde un caractère formel. Elle peut, par exemple, avoir lieu par cooptation au cours d'un dîner de promotion. Il est toujours préférable d'élire au moins deux délégués, dont l'un d'entre eux ne réside pas trop loin du siège de l'association.

Mission et rôle des délégués

Il est important d'établir une charte des délégués de promotion précisant leur mission dont on peut dresser une liste non exhaustive :

- Assurer l'union et la solidarité de l'ensemble de ses camarades de promotion,
 - Faire partager à tous le sentiment d'appartenir à une communauté, ce qui peut faciliter la recherche de bénévoles pour le bon fonctionnement de l'association,
 - Aider à la mise à jour permanente de l'annuaire,
 - Détecter les camarades en situation morale et/ou matérielle difficile, Assurer les relations avec l'association.
- et surtout :
- Animer sa promotion par tous les moyens d'action, qui pourront évoluer dans le temps, avec l'âge de la promotion et de ses membres. On peut citer par exemple :
 - les dîners annuels,
 - les sorties d'une journée à thème culturel ou touristique,
 - les anniversaires quinquennaux ou décennaux, qui peuvent être l'occasion d'un voyage.

Collège des délégués

Il semble très utile de créer un "collège des délégués". Ce collège peut se réunir deux fois par an, par exemple avant l'Assemblée Générale et au moment de la première relance d'appels de cotisations dans laquelle de nombreux délégués s'impliquent personnellement, sans que ce soit une obligation pour éviter de leur donner un rôle de collecteurs de fonds.

Ces réunions, qui doivent être très conviviales, permettent aux délégués de ne pas se sentir isolés et coupés de l'association.

Suivi des délégués

Il est indispensable de charger un membre du bureau ou comité d'assurer le suivi des délégués et le fonctionnement du collège. Le taux d'adhésion selon l'année de promotion mettra en évidence les promotions à l'intérieur desquelles la vie associative est faible et où, sans doute, l'action du délégué de promotion est insuffisante. Si l'on est amené à demander au délégué devenu défaillant de passer la main, cela doit être traité avec beaucoup de délicatesse, au niveau du président de l'association, car il s'agit souvent de camarades qui se sont dévoués à leur promotion pendant de nombreuses années.

IV Les Relais

IV.2 Le Parrainage

Présentation de la situation

Il existe plusieurs formes de parrainage. Dans certains cas, on souhaite donner une cohésion à la promotion, tant pendant sa scolarité que par la suite. L'école peut, par exemple, faire appel à un ancien illustre qui pourra également jouer son rôle après la sortie de l'école. Par ailleurs, il est clair qu'une association recrute et fidélise ses membres d'autant mieux que ceux-ci ressentent qu'ils sont un des éléments de l'association toute entière et pas seulement de leur promotion. Pour cela il faut créer des liens forts entre les promotions.

Une voie retenue, entre autres, par la Société des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers est le parrainage individuel. Les résultats en sont exemplaires.

Principe et mise en œuvre :

Une promotion nouvelle est parrainée par la promotion qui a 25 ans de plus. Les élèves de cette promotion nouvelle sont individuellement parrainés par un ancien de la promotion qui a 25 ans de plus. Il s'agit donc d'une action individuelle et collective.

De plus en plus fréquemment, la promotion *grand parrain*, 50 ans d'écart avec celle entrant à l'Ecole, participe aux manifestations.

En règle générale, les délégués de la promotion marraine et grand marraine sont présents lors du jour de la rentrée pour accueillir les élèves entrant à l'Ecole et leurs parents. A travers un discours d'accueil, sont alors évoqués les buts et les différentes étapes du parrainage.

Au cours de la scolarité, des échanges d'informations entre les élèves (membres du bureau des élèves) et des parrains se font toute l'année, afin de préparer les différentes rencontres ; le but est que les anciens élèves répondent au mieux aux attentes diverses des étudiants.

Une première rencontre entre les deux promotions a lieu pendant la première partie de la scolarité dans les centres régionaux. Cette manifestation est tout à la fois une fête et l'occasion de premiers échanges sur l'avenir des filleuls.

Une seconde rencontre entre les deux promotions a lieu pendant l'année terminale à Paris. Cette rencontre est consacrée à des échanges sur l'entrée dans la vie active, avec en premier lieu la vie professionnelle et la recherche d'un premier emploi, mais également au rôle et aux engagements que peuvent prendre les ingénieurs dans les différents domaines d'activités extra-professionnelles.

Entre ces deux rencontres officielles, les promotions marraines sont invitées à participer à toutes les manifestations organisées par les filleuls pendant la scolarité.

Objectifs :

Le parrainage

- est la première manifestation concrète de l'esprit "Gadzarts" avec la mobilisation de toute une promotion ancienne pour accueillir une nouvelle promotion,
- permet d'informer les futurs sociétaires du rôle et des moyens de la Société des Anciens Elèves,
- est une occasion de développement ou de reprise de contacts pour la promotion marraine.

Le parrainage permet aussi à des ingénieurs à l'apogée de leur carrière :

- de faciliter l'introduction des filleuls dans la vie active,
- d'aider les élèves à découvrir la diversité des carrières possibles et plus tard à valoriser leur potentiel et l'image des Gadzarts dans la perspective de recherche d'un stage et d'un premier emploi.

Comité de parrainage

Pour assurer la continuité et l'adaptation nécessaire du parrainage à l'évolution de la conjoncture et des hommes, le groupe des délégués de promotion a créé un comité de parrainage dans le but de :

- Etablir le contact avec un délégué de chaque nouvelle promotion qui va parrainer et le faire participer aux réunions qu'il organise,
- Transmettre et faire évoluer la charte du parrainage en s'appuyant en particulier sur des enquêtes auprès des jeunes promotions,
- Tenir à jour sous forme synthétique et transmettre une documentation sur les parrainages récents ou en cours de façon à échanger les expériences.

Recommandations

Le fonctionnement du parrainage effectué par la Société des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers peut servir de modèle aux associations qui souhaiteraient créer le même type de liens. Les points les plus importants sont :

- Instaurer une relation entre les promotions N (filleule), N-x (marraine) et N-2x (grand marraine), pendant la période de scolarité. La valeur de x doit bien entendu être adaptée à chaque cas, en particulier pour les jeunes écoles. Lorsque le rythme de croisière est établi, un écart de l'ordre de 25 ans assure une bonne maturité professionnelle pour les parrains.
- Faire préparer par les délégués de la promotion marraine N-x les manifestations de parrainage (jour de la rentrée, baptême, parrainage en première année, rencontre en dernière année, ...).
- Créer un comité de parrainage composé des délégués de promotion et de membres responsables des différentes fonctions.
- Etablir une charte de parrainage.
- Constituer une documentation des parrainages récents ou en-cours de façon à capitaliser l'expérience.
- S'assurer de la disponibilité des parrains vis à vis des filleuls et de leurs parents pour leur apporter aussi bien des témoignages qu'une aide concrète et matérielle.

IV Les Relais

IV.3 Les Groupes Professionnels

Présentation de la situation

Constituer des groupes d'anciens élèves d'une école travaillant dans le même secteur d'activité est une des possibilités pour une association de créer des liens entre ses membres des différentes promotions. La Société des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers, parmi d'autres, en a fait une de ses structures d'action pour faciliter les relations entre les "Gadzarts" de même spécialité, favoriser une formation continue et permettre d'apporter aux élèves une information spécifique. On pourra s'inspirer du fonctionnement de cette structure :

Buts et objectifs :

- Favoriser les contacts entre les camarades,
- Diffuser une information technique et économique de haut niveau (conférences, journées d'études, articles, ...),
- Mettre en valeur la formation Arts et Métiers, son école et les réalisations des membres de la Société des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers,
- Constituer un observatoire de l'évolution des perspectives et des débouchés prévisibles dans les branches professionnelles représentées,
- Aider au transfert de connaissances par les réunions entre groupes,
- S'ouvrir vers les ingénieurs d'autres formations et à l'ensemble des responsables des milieux industriel, économiques et social,
- Aider les jeunes élèves dans l'organisation de leurs manifestations avec le monde professionnel.

Structure :

Les groupes professionnels font partie des structures de la Société au même titre que les groupes régionaux et les promotions. Chacun jouit d'une gestion autonome,

Les groupes professionnels sont représentés au comité. Leurs activités sont coordonnées par une commission d'animation et de coordination,

La commission d'animation et de coordination est composée d'anciens présidents, d'un président, de vice-présidents, d'un rapporteur, de personnes chargées de la communication, d'animateurs des journées Amphi Carrière dans les Centres, de représentants au comité.

Fonctionnement

Il existe trois types de groupes professionnels :

- par secteur d'activité (aéronautique, BTP, ...),
- par fonction (exportation, recherche, logistique, ...),
- par entreprise (SNCF, RATP, EDF, ...).

Les groupes professionnels ont toute latitude pour initier des conférences, des déjeuners ou dîners-débat, des journées d'études et des visites. Certains groupes professionnels accueillent dans leurs activités des membres d'autres associations d'anciens élèves (G9+).

Le nombre de groupes est en constante évolution, il est en 2000 de 41. Leur liste figure dans l'annuaire national.

Chaque groupe organise, en général, 3 à 4 manifestations par année, le plus souvent à Paris. Certains groupes, mais peu encore, sont dupliqués en province. Le développement en province nécessite une taille critique et passe donc par le rapprochement avec d'autres associations d'anciens élèves et avec les URIS.

Recommandations

Le type de structure développé par la Société des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers peut servir de guide pour une association qui souhaite créer des groupes professionnels. Dans tous les cas il faudra veiller à :

- Sélectionner les activités, fonctions ou entreprises les plus représentatives et motiver une personnalité de premier plan pour démarrer la mise en œuvre d'un groupe professionnel,
- Etablir un mode de fonctionnement (charte, structure, mode de financement, communication, représentativité...),
- Créer une commission d'animation et de coordination des groupes professionnels,
- Rechercher auprès des autres associations d'anciens élèves une synergie en organisant des manifestations communes autour d'un thème d'actualité pouvant intéresser des ingénieurs et scientifiques de formation initiale différente.

IV Les Relais

IV.4 Réseau d'anciens élèves dans les entreprises

Présentation de la situation

Les anciens élèves d'écoles qui apportent une formation spécialisée se retrouvent, en général, assez nombreux dans les entreprises dont cette spécialisation est l'activité de base. La création d'un réseau d'anciens élèves dans ces entreprises peut être, pour une association, un bon moyen de créer un esprit de cohésion entre ses membres des différentes promotions. Lorsque les entreprises sont de grande taille, avec des implantations diverses sur le plan géographique, on constate que l'entité de base est, pour des raisons évidentes de communication, l'établissement et non pas l'entreprise dans son entier.

Réseaux d'entreprises de l'Association Supaéro

La spécificité de l'enseignement de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace a permis la création d'un certain nombre de réseaux animés par 12 correspondants

d'entreprises, nommés par la commission Carrières de l'association, dans les entreprises où les Supaéro sont les plus nombreux:

- 9 correspondants dans l'industrie aérospatiale (Aérospatiale, Dassault Aviation, Euro Copter, Matra Baé Dynamics, Matra Marconi Space, Sextant, Snecma) qui totalisent plus de 1100 anciens élèves (environ le quart des actifs).

- 3 correspondants chez Renault où existent un délégué par centre pour seulement 45 anciens au total.

Recommandations

Le vécu des réseaux des anciens de Supaéro a conduit l'un des membres du groupe de travail à faire les recommandations suivantes:

- Nommer des correspondants dans les entreprises dont l'activité est susceptible d'attirer des anciens élèves et dès que le groupe atteint une valeur critique de l'ordre de quelques dizaines.

- Faire nommer officiellement les correspondants d'entreprise par le bureau ou le comité de l'association et s'assurer que leur existence est connue et reconnue.

- Impliquer les correspondants d'entreprise au niveau du recrutement et des échanges d'information avec l'association et les autres anciens.

- Faire appel aux correspondants d'entreprise pour venir présenter l'entreprise aux jeunes promotions ou même aux classes préparatoires avant d'intégrer.

- Confier aux correspondants d'entreprise d'être l'interface dans les deux sens entre l'association et les camarades travaillant dans l'entreprise vers les autres.

- Assurer le pilotage du groupe de correspondants d'entreprise:

- En organisant des réunions périodiques entre eux pour maintenir le contact (une fois par an par exemple).

- En intervenant le cas échéant pour le remplacement des démissionnaires.

- En leur offrant les moyens de diffusion de l'Association pour les aider dans leurs contacts avec leurs camarades.

- En leur ouvrant les colonnes de la revue (et le cas échéant le site Internet).

IV Les Relais

IV.5 Les Actions Régionales

Présentation de la situation

La mise en place et le fonctionnement de groupes régionaux, voire internationaux, sont justifiés par le fait que plus de la moitié des ingénieurs diplômés sont localisés hors de l'Île de France. De nombreux facteurs interviennent et les réponses seront différentes selon:

- la localisation de l'école : Paris ,province,
- la partition de l'école plusieurs établissements,
- la spécialisation de l'enseignement qui peut faire qu'une grande partie des anciens élèves est regroupée autour de certaines villes,
- la densité et la répartition des anciens élèves dans la région,
- le nombre d'étrangers formés par l'école.

Objectifs des groupes régionaux

Regrouper les anciens élèves dans des groupes régionaux permet de créer des liens dans l'association, indépendamment du seul lien de la promotion, et d'entretenir le sentiment d'appartenir à une communauté solidaire.

Par ailleurs le groupe régional est le représentant local de la structure nationale auprès des personnalités de la Région : élus, responsables d'établissements d'enseignement, d'entreprises, de chambres consulaires, d'associations etc.

Structures Régionales existantes

On a répertorié 36 associations ayant des structures régionales et le nombre de groupes régionaux est environ de 800. Le CNISF par le moyen de ses 24 Unions Régionales des Ingénieurs et Scientifiques (URIS) rassemble les groupes régionaux d'associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs et de membres de sociétés scientifiques et techniques.

Recommandations

Un groupe régional étant un sous-ensemble de l'association la plupart des **recommandations concernant les services rendus** lui sont applicables, en particulier pour :

- l'organisation de manifestations visant à rapprocher les adhérents : techniques culturelles, familiales etc. Le contexte provincial peut dans certains cas donner à ces manifestations une dimension différente. Il peut être intéressant d'y intégrer d'autres entités telles qu'un groupe voisin, le groupe d'une autre association,
- le fonctionnement : carrière-emploi, site Internet etc.,

- la communication interne (revue, annuaire) qui s'appuiera sur les moyens de l'association à l'échelle nationale,
- l'accueil des nouveaux arrivants dans la région
- etc.

et lorsqu'il y a un établissement local de l'école :

- les relations avec l'administration, afin de renforcer le partenariat et de développer des actions locales et d'établir un dialogue avec le corps enseignant,
- les élèves .

Les recommandations plus spécifiques aux groupes régionaux portent sur:

- la taille : l'analyse faite par le groupe de travail montre que la taille critique se situe autour d'une population potentielle moyenne de 200 (minima 100, maxima 800). Mais il reste un problème lié à la dispersion, certaines régions sont en effet très vastes et les concentrations d'ingénieurs se situent normalement dans les bassins d'emploi. Un groupe régional ne peut se constituer que si la population potentielle est relativement concentrée. La taille géographique d'un groupe régional doit être telle que chaque membre soit à moins de trois quarts d'heure de temps de parcours du lieu de rassemblement, soit une distance de quelques kilomètres (Paris) à près de 100 kilomètres (zone rurale).

- les relations avec l'organisation nationale. Il semble très utile de
Réaliser au moins une fois par an un conseil d'administration ou une assemblée générale dans une région
Organiser au moins un séminaire régional par an avec la participation active du bureau national,
- les relations avec les URIS

Les recommandations plus spécifiques aux groupes internationaux se fondent sur la difficulté à faire vivre ces groupes, surtout dans les pays éloignés :

- Trouver un animateur du groupe, c'est en général le plus difficile,
- Etablir avec lui les modes de fonctionnement avec l'association (problème des cotisations, de la diffusion de la revue,),
- Inciter les membres de l'association en voyage de prendre contact avec le groupe, et réciproquement,
- Se rapprocher d'anciens élèves d'autres écoles pour constituer des groupes plus importants. Cela peut se faire avec l'appui des représentations du CNISF lorsqu'elles existent.

V Organisation de l'appel de cotisation

Présentation de la situation

La cotisation et sa relance sont toujours des points sensibles de la vie d'une association. La description des procédures utilisées par les anciens de SupAéro permet de mettre en évidence quelques-unes des questions qui se posent et de servir de base pour quelques recommandations.

Modalités de l'appel de cotisation de SupAéro

A titre d'exemple, la cotisation de l'année 2000 se décompose en 3 parties :

- Cotisation de base : 480 F
- Abonnement à la revue : 40 F
- Service carrière (optionnel) : 150F

Par ailleurs, comme cela se pratique dans toutes les associations "reconnues d'utilité publique", les membres sont invités à faire des dons à l'association, un reçu fiscal leur est alors délivré. Un reçu fiscal est délivré pour la cotisation proprement dite et pour les dons.

Les retraités et les jeunes promotions (3 ans après la sortie) paient 310 F.

Le prélèvement bancaire automatique proposé en 1998, est déjà retenu par 70 membres (environ 5% des cotisants)

L'appel à cotisation est fait avec les vœux en fin d'année et l'envoi d'une fiche de mise à jour de l'annuaire. Cet appel "rapporte" 50% des cotisations. Il est ensuite procédé à plusieurs rappels :

- Un rappel est effectué en avril avec la convocation à l'Assemblée Générale, pour tous ceux qui n'ont pas payé. Ce rappel "rapporte" environ 30% des cotisations
- Un dernier rappel sélectif est fait en août, avant la publication de l'annuaire, pour ceux qui ont payé les trois dernières années, et semblent avoir oublié l'année en cours.

L'annuaire indique par un code ceux qui ne sont pas à jour de la cotisation de l'année, mais conserve tous les noms.

Pratiques d'autres associations

Selon les cas certaines associations :

- ont créé une catégorie de membres à vie, qui s'acquittent de leur cotisation une fois pour toute en versant l'équivalent d'un nombre forfaitaire d'années (par exemple 20 ans)
- impliquent les délégués de promotion lors des rappels et les tiennent informés continuellement de la situation,
- considèrent actifs l'année n ceux qui ont payé l'année n-1,

- ont introduit le prélèvement automatique et recueillent déjà 60% des cotisations par ce moyen, le reste par courrier en début d'année avec une relance au 3^{ème} trimestre

Recommandations

Au vu des études de cas et à la suite de contacts avec d'autres associations les recommandations suivantes ont été élaborées :

- Avoir un discours clair sur la cotisation et s'appuyer sur un bon compte d'exploitation.

- Rappeler éventuellement que le montant de la cotisation demandée, toutes associations confondues, est une fraction très faible du budget de l'ingénieur.

- Commenter avec discernement la relation "cotisation-services rendus".

- Bien expliquer à quoi sert la cotisation, par exemple:

- 30%: frais de fonctionnement,

- 30%: entraide, service emploi-carrière, etc.,

- 20%: communication,

- 5%: cotisation CNISF,

- 15%: manifestations: soirée, remise des diplômes, anniversaires,

etc..

- Prévoir l'appel de cotisation dès sa fixation lors de l'Assemblée générale et prévoir un calendrier de relance.

- Favoriser les prélèvements automatiques.

- S'assurer de la conformité des certificats fiscaux éventuellement délivrés avec la réglementation fiscale. On peut, à ce sujet, consulter l'information diffusée par le CNISF.

VI Aides apportées par Internet

Présentation de la situation

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication apportent des moyens modernes pour la vie et le fonctionnement des associations, notamment en matière de recrutement et de fidélisation. Ceci est en particulier vrai pour les technologies liées au réseau Internet.

Environ 40% des associations d'anciens élèves des écoles membres du CNISF et 70% des écoles d'ingénieurs, disposent d'un serveur web.

Internet est devenu incontournable pour présenter l'association, promouvoir les activités et les services de l'association, offrir un espace de communication et d'échanges.

Internet est le lien entre :

- l'amont de l'association : la direction de l'école, les enseignants, les élèves,...
- l'association elle-même : les membres du bureau ou comité., les délégués de promotion, les délégués régionaux, les correspondants d'entreprise,
- l'aval de l'association : tous les membres de l'association, les partenaires,

Les outils :

Le site web.

Le site permet de porter à distance et développer l'image de l'association sur la toile Internet. Il instaure une nouvelle relation interactive entre les ingénieurs, l'association et ses partenaires. C'est un outil de recherche d'emploi simple à utiliser, à jour en permanence, souple et sûr. Les ingénieurs disposent d'un espace de dialogues et d'échanges inédit.

Dans sa structure le site dispose de rubriques accessibles à tous, pour présenter l'association, ses éventuels groupes régionaux, assurer la saisie directe des offres d'emploi, alimenter un ou des forums de discussion, lister le réseau de partenaires quand il existe et servir de base à une messagerie électronique.

Des rubriques accessibles avec un code d'accès seront réservées à la recherche d'un ingénieur membre de l'association sous forme d'un annuaire électronique, l'accès aux offres d'emploi, et à la mise à jour directe par un ingénieur des informations le concernant. Les partenaires, de leur côté, sont en mesure de diffuser directement leurs offres d'emploi et ont accès aux CV déposés par les ingénieurs.

Le délai d'étude, réalisation et mise en place se situe entre 3 et 20 mois et le budget d'investissement de l'ordre de 20 à 200 KF.

L'expertise que le CNISF (<http://www.cnisf.org>) a développée dans ce domaine peut en faire un consultant utile. Une visite à ce site permet, entre autres, de consulter le Répertoire des Ingénieurs.

A titre d'exemple, il est intéressant de visiter des sites web, tels celui de SFC (<http://www.sfc.fr/>), celui de HEI (<http://www.reseauhei.com/>), dont la structure est décrite en annexe, ou encore celui de l'A3IE hébergé gracieusement sur le site de l'IIE (<http://www.iie.cnam.fr/>).

Les forums.

Si la mise en place d'un site web n'est pas réalisable, l'animation de discussions via le réseau Internet permet quand même l'échange de points de vue sur un thème précis,

le fonctionnement de groupes de travail (Service Carrière & Emploi,...), la diffusion d'informations à une liste ciblée, un moyen de sondage rapide.

La messagerie.

Si les forums ne sont pas accessibles, alors reste l'usage de base du réseau Internet, à savoir la messagerie. L'association peut aisément disposer d'une adresse électronique au même titre qu'elle dispose d'un téléphone ou d'un télécopieur.

L'adresse 'mél' permet d'être accessible par tous les acteurs présents sur Internet, et de communiquer et d'échanger avec eux (ingénieurs, recruteurs, entreprises,...).

Exemples d'utilisation réels

- Telle association a pu retrouver la trace de membres 'égarés' depuis de nombreuses années car ceux-ci ont découvert le site web de leur association en surfant sur Internet,

- Telle association a décidé d'offrir à chacun des ses membres une adresse 'mél' gratuite et un code d'accès à certaines pages réservées sur leur serveur,

cette même association a ainsi découvert qu'elle disposait d'un outil de fidélisation, dans la mesure où les membres n'ayant pas renouvelé leur adhésion ne peuvent plus accéder aux pages réservées avec leur code annuel et demandent à leur association de poursuivre ce service,

- Telle association met en contact 'd'un simple clic de souris' les opportunités de carrière véhiculées par Internet avec ses membres, où qu'ils soient sur la planète,

- Telle association a ouvert un forum de discussion lié au comité de rédaction de son magazine, de sorte que des membres de toute la France et de l'Étranger peuvent participer au processus de conception et de rédaction sans assister physiquement aux réunions souvent parisiennes,

- Telle association envisage de permettre le paiement (sécurisé) de la cotisation sur son serveur web en ligne,

- Telle association réserve un forum de discussion pour les étudiants, plus particulièrement dédié aux élèves en fin d'études afin qu'ils puissent échanger leurs idées sur le nom de baptême de leur Promotion, proposer des candidats comme délégués de Promotion, et faire part de leurs souhaits en tant que Jeunes Diplômé(e)s.

Recommandations

- Être présent et visible sur Internet.

- Développer un serveur web en partenariat avec toutes les composantes de l'école.

- Faire vivre l'information et la maintenir à jour.

- Animer des discussions et des forums.

- Dynamiser les échanges à l'aide de la messagerie électronique.

- Respecter des procédures de sécurité.

- Disposer d'un partenaire compétent dans son équipe ou à l'extérieur. Un nombre important d'organismes spécialisés (France Telecom, Universités, partenaires commerciaux) offrent un hébergement gratuit du site, la mise à jour restant la responsabilité de l'association.

ANNEXE I

STRUCTURE D'UN SITE INTERNET

OBJECTIF DU SITE : Promouvoir la carrière des Ingénieurs HEI

CONTENU DU SITE

1) La présentation du Réseau et de l'Association

- le but de l'Association
- la composition du Conseil d'Administration et du Bureau
- les groupes régionaux
- les groupes professionnels
- le journal HEI INFOS
- l'affiliation au CNISF
- les services proposés par le Réseau

2) Le Forum

Espace d'échanges facilitant les contacts entre Ingénieurs, les discussions, la recherche d'information et de conseils, le partage d'expérience.

3) La liste des partenaires du Réseau

4) L'annuaire

- réunit la « fiche » de tous les Ingénieurs qui contient des informations telles que : identité, coordonnées personnelles et professionnelles, formation, postes actuel et précédents, activité éventuelle au sein de l'Association, date du dernier versement de la cotisation, cotisations des années précédentes, information sur la saisie ou la non saisie d'un C.V.,...

Ces données sont saisies par les Ingénieurs ou par le secrétariat de l'Association.

- permet la recherche d'un Ingénieur par nom, par critères de recherche (45 critères)

5) Le service emploi

- basé sur l'annuaire, les C.V. saisis par les Ingénieurs (éventuellement anonymes) et les offres d'emploi proposées par les cabinets de recrutement, les entreprises ou les Ingénieurs HEI (les offres figurent sur le site pendant 8 semaines).
- permet :
aux Ingénieurs HEI : de rechercher les offres d'emploi (tri par critères éventuels)

de recevoir par E-Mail quotidiennement la liste des offres correspondant à leurs critères personnels (5 mois après l'ouverture du site, cette fonction a permis de réduire de 40% le nombre de bulletins d'offres d'emploi expédiés par la poste)

aux recruteurs : la recherche multicritère d'un Ingénieur (jusqu'à 45 critères)
la recherche de C.V.

la possibilité de saisir eux-mêmes une offre qui sera ensuite validée par l'administrateur

6) La messagerie électronique

ACCES AU SITE

Sont accessibles à tous

- la présentation du Réseau et de l'Association des Ingénieurs HEI
- le forum d'échange
- la liste des partenaires du réseau HEI
- la messagerie électronique

Sont accessibles avec mot de passe actif (cotisation versée depuis moins de 15 mois par l'Ingénieur – contribution des recruteurs)

- la recherche d'un Ingénieur et de sa carrière
- la recherche d'un C.V.
- la recherche d'offres d'emploi
- la saisie d'offres d'emploi

SECURITE

Un menu « administrateur » permet la validation de toutes les informations nouvelles ou modifications saisies par les Ingénieurs ou les recruteurs, la suppression de données, l'accès à des statistiques,...

REALISATION

La réalisation du site a duré 2 ans et nécessité environ 1000 heures de travail à l'Association, s'y ajoute le prix versé au sous-traitant Télmédia.

Un accord entre l'Association et Télmédia permet à cette dernière société de faire bénéficier de l'investissement d'autres utilisateurs éventuels pour un prix compris entre 100 et 160 KF suivant les options choisies.

ANNEXE II

Composition du Groupe de Travail
Recrutement et Fidélisation

ALLARD Paul, (EN),	cnisf.allard.paul@wanadoo.fr
BARON Jean-Pierre, (ESEO)	baron@lcpc.fr
CHARLOT Jean-Claude, (X, ENSPM)	jc.charlot@free.fr
DUMONTIER Paul, (ESPCI)	01 30 82 21 56
DISSAUX Louis, (HEI)	contact@reseauhei.com
FELIX Henri, (SUPAERO)	felix92@wanadoo.fr
GALTIER François, (ENSCP)	01 42 84 16 50
PELOTE Cécile, (ESEO)	
PREVEL Laurent, (IIE)	prevel@iie.cnam.fr
ROMON Sabine, (INA-PG)	asso@ingenieursdelagro.org
ROSIER Pierre, (A&M)	prosier@mageos.com

Ont également participé à l'étude : **Jean-Claude CHAMPOSSIN (UNAFIC), Hugues DANIS (INSA-Lyon), Michel DUHEN (INPG), Alain DUMOUSTIER (INPG), Jean-Luc FOURNEAU (SUPAERO), Jean-Pierre GALLOS (INSA-Lyon), Jacques HEROUARD (CNAM), Jean-Louis MACARY (EN), Cécile RENO (INA-PG)**

ANNEXE III

Argumentaire

Pourquoi adhérer à une association d'anciens élèves d'école d'ingénieurs

L'ingénieur faisant partie d'une association d'anciens élèves :

- Reste en relation avec ceux dont il a partagé quelques années d'études juste avant d'exercer son métier d'ingénieur.
- Accède à l'information privilégiée diffusée par son association.
- Peut s'appuyer sur une organisation susceptible de lui rendre service tant sur le plan professionnel que personnel, en France et à l'étranger.
- Se doit réciproquement d'apporter son aide au fonctionnement de cette organisation dans la mesure de ses possibilités.
- Figure sur l'annuaire de son association et le reçoit.
- Veille à l'entretien de la reconnaissance de son diplôme d'ingénieur dans les milieux socioprofessionnels.
- Est un membre de la communauté des ingénieurs à travers l'appartenance de son association à une fédération nationale plus large, le Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France.
- Apporte son soutien à cette communauté.
- Fait partie d'un groupe porteur de valeurs, figurant notamment dans le code de déontologie de l'ingénieur, auxquelles il tient.
- Inscrit au Répertoire Français des Ingénieurs, il participe au rayonnement des ingénieurs français à l'étranger.